



Ségolène Royal

candidat.e à l'élection présidentielle

Paris, le 26 février 2007

Nos réf. : 2298/cfr

Madame la Présidente,

Je vous remercie de votre courrier en date du 7 février dernier qui a retenu toute mon attention.

Tout d'abord permettez-moi de saluer l'important travail effectué par le CGL-Ile-de-France pour l'accueil, le soutien et l'information des personnes homosexuelles, ainsi que l'action qui est la sienne tant en matière de prévention que contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.

Je ne pourrai malheureusement répondre positivement à votre invitation à assister aux deux débats politiques que vous organisez les 15 et 29 mars prochains mais y serai, bien entendu, représentée.

Dans cette attente, j'ai le plaisir de vous adresser ci-joint les réponses au questionnaire que vous m'avez envoyé.

Veuillez croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Madame Christine Le Doaré
Présidente
CGL de Paris et Ile-de-France
3 rue KELLER
B.P. 255
75524 PARIS Cedex 11



Réponse au questionnaire du CGL

« *Candidats, qu'attendez-vous des associations LGBT ?* »

1. Que représentent-elles pour vous ?
2. En avez-vous besoin pour servir votre action contre les discriminations et les violences ou pour concrétiser les réformes que vous projetez d'entreprendre ?
3. Selon vous, de quels moyens devraient-elles disposer ?
4. Comment les associerez-vous à vos prises de décision une fois élu-e ?
5. Quelles sont les actions que vous avez déjà personnellement menées avec elles ?

1. Les associations LGBT ont, à mon sens, un double rôle :

- Etre des structures d'accueil, d'information, d'orientation des personnes LGBT, créer du lien et des solidarités entre elles, leur permettre de se retrouver autour de thématiques qui les concernent plus particulièrement - qu'il s'agisse de questions liées à la vie quotidienne, à la famille, à la santé, au travail, aux loisirs, etc. - et d'échanger sur les expériences qui sont les leurs.
- Etre, comme toutes les associations, des acteurs ayant vocation à intervenir dans les politiques publiques, de la formulation de propositions découlant de leur vécu et de leur connaissance des sujets traités à l'évaluation des mesures prises en passant, parfois même, par la participation à la mise en œuvre proprement dite de ces mesures ou à la prise en charge d'actions de service public.

2. Bien évidemment, compte tenu de ce double rôle :

- Elles seront des interlocuteurs privilégiés dans le combat qui sera le mien contre les discriminations et les violences et dans les réformes importantes qui seront votées en faveur de l'égalité des droits (ouverture du mariage et de l'adoption, amélioration du PACS)
- Elles participeront à l'accompagnement et l'explication de ces actions.

3. La France peut s'enorgueillir d'un secteur associatif particulièrement dense. Je souhaite que les associations, et notamment celles qui, comme les associations LGBT, jouent un rôle fondamental pour la défense de nos valeurs communes, soient confortées juridiquement et financièrement.

4. Les associations participeront au processus de décision dans toutes ses phases : diagnostic, recherche de solutions et proposition d'actions, suivi et évaluation régulière des décisions mises en œuvre. Elles ont toute leur place dans la démarche de démocratie participative qui me tient à cœur.

5. Lorsque j'étais ministre de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Handicapées, j'ai associé l'APGL aux organismes officiels de concertation du ministère, l'ai soutenue dans sa demande de financement et l'ai faite auditionner dans le cadre de la réforme de l'autorité parentale.

« Candidats, comment construire un service public non sexiste et non discriminant à l'encontre des personnes LGBT ? »

1. Seriez-vous disposé-e à faire ajouter à la liste des motifs de discrimination prohibés de l'article 1 de la Constitution Française, les motifs d'orientation sexuelle et d'identité de genre ?
2. Seriez-vous favorable à l'action d'inscrire dans la formation des personnels administratifs, une sensibilisation aux difficultés que peuvent rencontrer les personnes LGBT dans leurs échanges avec les administrations ?
3. Seriez-vous prêt-e à lancer des campagnes de prévention contre l'homophobie à l'école ?
4. En responsabilité, comment améliorerez-vous le parcours des personnes transgenres et intersexuées ?
5. Quels moyens mettrez-vous en œuvre pour enrayer l'épidémie de sida et comment comptez-vous améliorer les conditions de vie des personnes atteintes ?

1. Oui, j'y suis favorable.
2. Oui, en particulier pour les personnels dont les fonctions comportent accueil et réception du public ou prise en charge et/ou accompagnement d'adolescents.
3. Oui, il s'agit même pour moi d'un volet essentiel car s'il est certain que la loi a un rôle fondamental à jouer, elle peut n'être qu'une « barrière de papier » : l'impératif est de faire de la lutte contre toutes les discriminations – et de leur fin - un enjeu éducatif. C'est ce que j'ai commencé à faire en qualité de ministre de l'Enseignement scolaire lorsque j'ai inscrit la question de la lutte contre l'homophobie dans les instructions officielles. Ces actions devront être reprises avec détermination en mobilisant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative : direction des établissements, enseignants, personnels et, bien sûr, parents à travers leurs associations.
4. Sur les questions liées à l'identité de genre, je vous confirme l'engagement pris, au nom du Parti socialiste, par son Premier secrétaire, en faveur d'une dépsychiatisation. Attentive au grand besoin de dignité des personnes transsexuelles, je pense en outre qu'il faut travailler à un accompagnement de leur parcours qui en soit respectueux et que cela devra constituer le fil rouge de toutes les réflexions et mesures qui seront engagées pour résoudre concrètement les difficultés existantes.

5. Le Pacte présidentiel que je propose aux Françaises et aux Français comporte un certain nombre d'engagements visant à lutter avec détermination contre l'épidémie de sida et à améliorer les conditions de vie des personnes touchées. Vous y trouverez en particulier :

- La revalorisation immédiate de 5% des allocations aux personnes en situation de handicap (engagement 9)
- La mise en œuvre d'un grand plan de prévention et de recherche des maladies graves (engagement 36),
- L'adaptation des conditions d'attribution de l'allocation adultes handicapés aux maladies évolutives à diagnostic incertain (engagement 42),
- Le rétablissement des moyens supprimés par la droite pour les soins aux étrangers en situation irrégulière, pour des raisons de dignité comme de santé publique (engagement 44),
- La défense de l'accès aux soins des malades dans les pays en développement par la promotion de médicaments génériques moins coûteux (engagement.46).